RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABDEL IMAGE ET SON

Société à responsabilité limitée au capital de 11000,00 euros
Siège social : 16 rue Albert Camus 69200 Vénissieux - France
RCS Lyon : 437 670 326

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 mai à 14 heures, au siège social 16 rue Albert Camus 69200 Vénissieux - France, les associés de la société ABDEL IMAGE ET SON (SARL au capital de 11000,00€, RCS Lyon : 437 670 326), se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Monsieur SIKOUK Abdesselam, préside l'assemblée en sa qualité de gérant, et il constate que tous les associés sont présents à savoir :

Monsieur SIKOUK Abdesselam, né le [redacted] à Meknès (Maroc), de nationalité [redacted] demeurant au [redacted]

Propriétaire de : **250 parts sociales** numérotées de **01 à 250.**

Madame LARBI Khadija (épouse SIKOUK), née le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant au [redacted] France,

Propriétaire de : **250 parts sociales** numérotées de **251 à 500.**

Total des parts présentes ou représentées : **500 parts sociales**

Le président ouvre le débat sur les résolutions figurantes à l'ordre de jour

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

- **Transfert du siège social**

A compter du **29 mai 2026**, le siège social la société ABDEL IMAGE ET SON est transféré au :
20 B, rue Beethoven 69200 Vénissieux - France.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité **en conséquence l'article 4 des statuts a été modifié et les statuts de la société ont été mise à jour et refondu.**

L'ordre du jour étant épuisé et, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés présents ou représentés, après lecture.

Mr. SIKOUK Abdesselam

[redacted]

LARBI Khadija (épouse SIKOUK)

[redacted]